

# La crise favorise-t-elle la création d'entreprises ?

Les responsables du réseau social LinkedIn ont lancé [une grande enquête](#) qui vise à répondre à une question simple : « *Si vous deviez être licencié, comment utiliseriez-vous vos indemnités ?* »

Plusieurs réponses sont permises : créer sa propre entreprise, investir dans l'entreprise d'un ami, investir dans la bourse ou l'immobilier, subvenir à ses besoins quotidiens, prendre des vacances. Les résultats sont intéressants : en cas de perte d'emploi, **57 % des Français utiliseraient leurs indemnités pour créer une entreprise**. Un record européen, qui fait dire aux responsables de LinkedIn que « *les Français sont les plus entrepreneurs des Européens, devant les Allemands à 50 % et les Britanniques à 45 %* ».

Ce taux est particulièrement élevé pour les salariés œuvrant dans de petites structures. Il l'est également pour les personnes qui travaillent déjà en tant qu'indépendants. **67 %** sont prêts à créer une nouvelle entreprise en cas de problème, malgré le fait que la plupart ne toucheront rien si leur compagnie actuelle cesse son activité.

Les personnes les plus promptes à choisir la création d'entreprise restent les consultants (**à 66 %**) et les professionnels du monde IT (**à 64 %**). Ceci demeure logique, le travail en tant qu'indépendant étant déjà très courant dans ces deux secteurs. Notez enfin que plus une personne vieillit, plus le choix de créer une entreprise semble s'imposer.